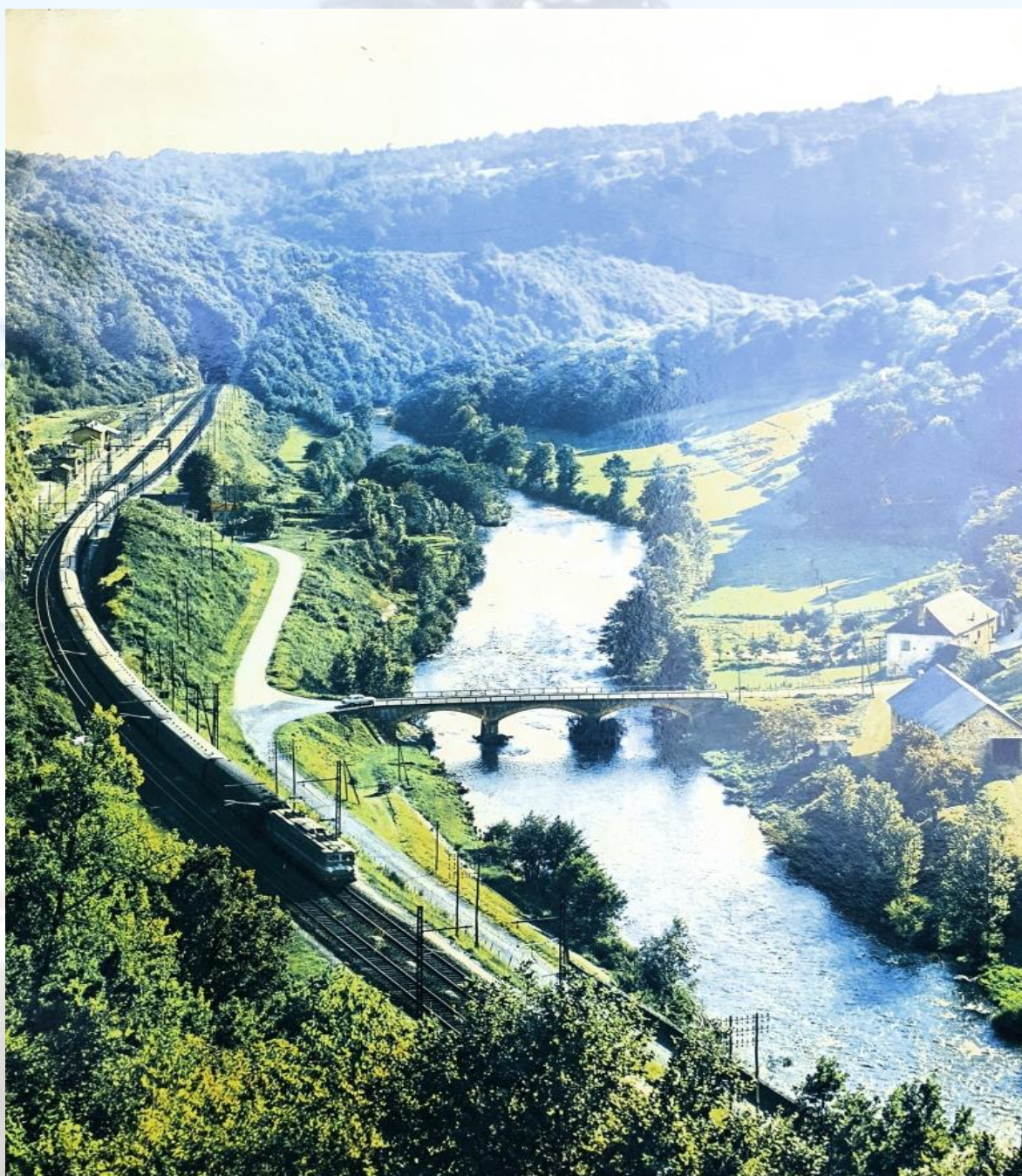


2018

ESTIVAUX

BULLETIN MUNICIPAL



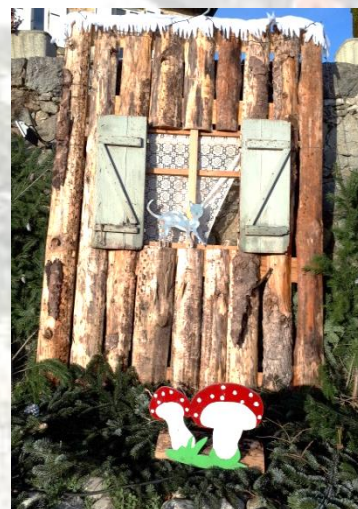
Mairie
Le Bourg
19410 ESTIVAUX

Tél : 05 55 73 73 07

N°27



Le Maire, Alain BOISSERIE ,
Mrs et Mme les adjoints,
les Conseillers Municipaux et les Employés communaux
Vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018



Le Maire et les Conseillers Municipaux ont décidé d'offrir à chaque foyer un stylo

Le mot du Maire



J'ai le plaisir, encore une fois, de vous adresser tous mes vœux de santé, de prospérité et de bonheur pour cette nouvelle année 2018.

2017 est passé, avec ses joies et ses peines et j'ai une pensée toute particulière pour toutes les personnes qui nous ont quittés ainsi que pour nos malades.

Vous aurez certainement remarqué, lors de vos sorties sur le terrain ou noté, en lisant le Flash Infos de juillet dernier, le détail des travaux réalisés au sein de notre commune. J'espère qu'ils auront répondu à votre attente. Mon souhait (je devrais dire ainsi que celui de mon équipe) est de rendre Estivaux le plus agréable possible, et de faire en sorte que les aménagements et infrastructures réalisés répondent à vos besoins.

En cette fin d'année 2017, nous avons eu l'agréable surprise de voir commencer les travaux d'élargissement sur la route du Pilou, entre le hameau et le bourg. C'est grâce au concours du Conseil Départemental et plus particulièrement de son président Pascal Coste que les travaux d'envergure d'amélioration de cet axe routier ont pu se réaliser. Nous les en remercions vivement.

Après le bilan de cette année 2017 que je pense pouvoir qualifier de positif, je me dois d'associer à cette réussite les adjoints, les membres du Conseil Municipal, les employés communaux et tous ceux qui ont permis de faire aboutir les projets mis en place. Je n'oublie pas toutes les associations et les bénévoles qui participent activement à la dynamique de notre commune. Merci à tous.

Bonne année, bonne santé 2018.

Bien amicalement,

Alain BOISSERIE

SOMMAIRE

- ❖ État civil p.1
- ❖ Présentation de la commune p.2 et 3
- ❖ Mairie - Agence Postale – Cimetière p.4 et 5
- ❖ Informations et nouveautés administratives p.6 à 8
- ❖ Infos pratiques p.9 à 12
- ❖ Travaux réalisés en 2017 p.13 à 16
- ❖ Finances et économie p.17 et 18
- ❖ Projets et remerciements p.19
- ❖ L'essentiel de l'actualité Estivaloise p.20 et 21
- ❖ Les évènements sportifs p.22 et 23
- ❖ CCAS p.24
- ❖ Sirtom - Syndicat des eaux – Maison de l'urbanisme p.25 à 27
- ❖ Vie scolaire p.28 à 30
- ❖ Vie associative p.31 à 46
- ❖ Numéros à retenir / Nos professionnels p.47 à 51
- ❖ Agenda festif p.52

Cette année, nous n'avons pas édité les extraits de réunion du Conseil Municipal dans le Bulletin.

En revanche, vous pouvez les consulter en accès libre en Mairie.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Nous présentons nos félicitations aux parents avec tous nos vœux de bonheur et prospérité aux nouveau-nés.

Victor PEREZ-BRAGUIER né le 5 Mars 2017 à Brive-La-Gaillarde

Léo Paul BERREUR né le 6 Mai 2017 à Brive-La-Gaillarde

Fantine LARAGNE née le 17 Juillet 2017 à Brive-La-Gaillarde

Mahé Pascal Armand PHILIPPE né le 18 Septembre 2017 à Brive-La-Gaillarde

Evy Sacha MEYJONADE née le 27 Juillet 2017 à Brive-La-Gaillarde.

DECES

Nous adressons nos sincères condoléances et nos sentiments de sympathie aux familles et proches.

Berthe GORSE née CELERIER décédée le 14 Janvier 2017 à Brive-La-Gaillarde

Paul LASCAUX décédé le 14 Janvier 2017 à Brive-La-Gaillarde

Odette Marie Marthe Léontine CHANSIAUD née ROUBERTIE décédée le 2 Février 2017 à Brive-La-Gaillarde

Paul Marcel BUGEAT décédé le 20 Février à Estivaux

Jean-Paul VANDREBECK décédé le 21 Mars 2017 à Estivaux

Bernard Claude GOLFIER décédé le 4 Mai 2017 à Estivaux

Julienne BARRAT née CRAMIER décédée le 24 Octobre 2017 à Brive-La-Gaillarde.

MARIAGES

Florine THOMAS et Thierry DUMAS le 27 Mai 2017

Amandine GUILLON et Nicolas Tim COLLARDEAU le 23 Septembre 2017.

CEREMONIE DE MARIAGE

Antoine CEYRAT et Dustin ALVARADO le 15 Juillet 2017.

50 ANS DE MARIAGE

Andrée Christiane MONTEIL ET Bernard André Marie Joseph CARTRON (10 Juin 1967)

Danièle Francine ROSE et Christian JOFFRE (29 Juillet 1967).

NOUVEAUX HABITANTS

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Yannick BOUTOILLE, Tania SURGET, et leurs enfants – La croix des Chariots

Julien MEYJONADE, Fenke VAN DER HORST, et leurs enfants - Route de Chatras

Nicolas PHILIPPE, Elena DEMOULINS, et leur enfant - Cessac

Dimitri RENAUD et Laetitia MARTIN CERESO - Le Bourg

Mathieu LAGUERRE et Lucie MARSALEIX - Le Bourg

Florian BONNET et Kelly JAQUET - Le Bourg

Rudy LYORIT - Le Bourg

Philippe BUFFIERE - Le Pilou

Patrice MAURY – La Croix des Chariots.

PRESENTATION DE NOTRE COMMUNE

De son origine latine Estivalis, qui signifie Vallée d'été, Estivaux compte aujourd'hui 416 habitants, répartis sur presque 17km².



La ligne SNCF Paris-Toulouse traverse la commune dans la longueur et franchit six tunnels.

Le point culminant de la commune se trouve à 430 mètres au village des Réjeaudoux. La Mairie, se situe à 341 mètres d'altitude et l'église à 344 mètres.

En 1890-1894, la commune comptait 1538 habitants, lors de la construction de la ligne SNCF contre 825 quelques années plus tard, en 1921.

La commune voit alors sa population diminuer d'année en année jusqu'en 1999, année où la commune connaît sa plus basse population avec 322 habitants. Depuis cette date, Estivaux n'a de cesse de voir sa population grandir. Aujourd'hui, la commune compte plus de 416 habitants, recensement INSEE datant de 2015.

Nous avons une école. Grâce au regroupement pédagogique avec la commune de Perpezac-Le-Noir (qui compte en tout 155 enfants), notre classe de CM2, aujourd'hui enseignée par le Directeur de l'école Mr Michel DELAGE, accueille cette année 23 enfants. Une navette scolaire effectue les trajets tous les matins et tous les soirs.

Une garderie communale, tenue par Priscilla, accueille les enfants le matin et le soir. La cantine scolaire est assurée par Françoise, avec des petits plats mijotés pour les demi-pensionnaires.



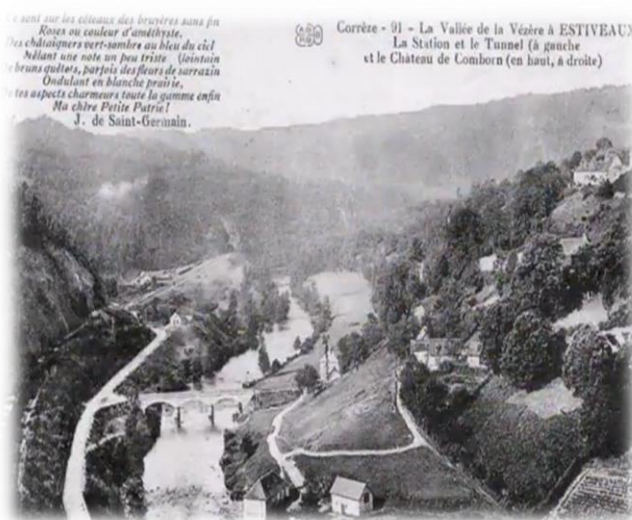
Notre patrimoine n'est certes pas grand mais précieux, comme le Tumulus de la Peyrade découvert en 1907, ou encore notre Dolmen à Pierrelevée et notre église du XI^{ème} siècle et sa cloche de 1474. Et pour nos randonneurs, le pont de Pouch, entièrement restauré. De nombreux chemins pédestres ont été réhabilités.

Le village n'a actuellement pas de commerce proprement-dit, l'exode rural en étant la cause. Mais nous sommes desservis régulièrement par des commerçants. Lundi, un épicier fait sa tournée dans la commune. Ensuite, il y a une boulangerie qui fait la sienne Mardi et Vendredi, puis une autre, le

Mercredi et Samedi. Nous avons notre boulanger qui nous attend sur la place de la Mairie tous les Dimanches matins à partir de 10h.

Faute de commerce sur-place, nos associations veillent à animer notre commune. Ce sont aujourd'hui 9 associations qui organisent des manifestations pour tous les goûts et pour diverses causes, toute l'année. Pour les amateurs de ballon, l'alliance St Pardoux / Estivaux compte une équipe de football masculine.

Notre commune possède aussi des circuits pédestres, balisés et ombragés avec un sentier découverte de la faune et de la flore. Le GR46 en fait partie. Nous croisons souvent de nombreux marcheurs, des vététistes et même des cavaliers. Au milieu de ce paysage qui nous ravit chaque jour, le belvédère de Comborn et sa vue imprenable. Des sentiers entretenus par des services extérieurs mais aussi par notre technicien Jean-Pierre, à qui nous devons une majeure partie de l'entretien de notre commune.



Nous avons également un cadre idyllique pour la détente au bord de la Vézère, équipé de tables pour pouvoir y pique-niquer. La baignade y est cependant interdite. Vous pouvez y pêcher si vous êtes munis d'une carte de pêche adéquate. Le cas échéant, vous pouvez vous en procurer une journalière ou plus chez les commerçants de matériel de pêche.

L'année qui vient de passer, nous avons eu le passage de la Tulle-Brive nature où plus de 250 cyclistes ont défilé, mais aussi les championnats de kayak avec 500 canoës qui ont parcouru notre si belle Vézère et le passage de plus de 650 pilotes, venus de 35 nations différentes pour se battre lors d'une épreuve, étape du championnat du monde d'enduro. Sans oublier les épreuves d'endurance équestres organisées par Limousin Endurance Équestre.



MAIRIE – AGENCE POSTALE

AGENCE POSTALE

Horaires :

Ouverture de l'agence au public : du Lundi au Vendredi de 13h30 à 16h30.

Levée du courrier : du Lundi au Vendredi à 12h30 et le Samedi à 12h00.

MAIRIE

Horaires : La secrétaire de Mairie vous accueille du Lundi au Vendredi de 13h30 à 18h00.

Contacts :

Mail : estivaux@mairie19.fr

Téléphone : 05 55 73 73 07

Fax : 05 55 98 98 33



INFORMATION LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE DE LA CROIX DES CHARIOTS :

Particulier pour un vin d'honneur : 200 €

Conférences, réunions diverses : 200 €

Salle + cuisine + chambre froide : 300 € (350 € hors habitant d'Estivaux)

Chauffage : 50 €

Une caution de 400€ est demandée lors de chaque réservation . Elle est restituée lors de la remise des clés, état des lieux et paiement.



LA SALLE DU FOYER : caution de 100€.

Associations : Salle polyvalente gratuite deux fois par an, payante (dans les mêmes conditions tarifaires énoncées ci-dessus) dès la 3ème location.



CANTINE SCOLAIRE D'ESTIVAUX

2.50 euros par enfant par jour

Repas adulte ou intervenant 5.50 euros

GARDERIE MUNICIPALE D'ESTIVAUX

0.50 euros par matin par enfant

1.50 euros par soir par enfant

TARIFS COMMUNAUX DIVERS

Photocopies: 0.30 euro

CIMETIERE



TARIF CASES COLOMBARIUM

Case 4 urnes cinéraires : 600 euros

Case 6 urnes cinéraires : 900 euros

TARIF DES CONCESSIONS AU CIMETIERE

Emplacement 3.50m2 : 2 places : 250 euros

Emplacement 7 m2 : 4 places : 350 euros

Concession cinéraire 1 m2 : 90 euros

PROCEDURES DE REPRISES DE CONCESSIONS EN ETAT D ABANDON

Le conseil Municipal d'Estivaux, à l'unanimité, a décidé de lancer une procédure de reprise des concessions abandonnées, afin de rendre à notre cimetière toute sa dignité, sa décence, son respect, mais aussi d'optimiser les places plutôt que les étendre et bien sûr à conserver un bon état général et à maintenir la sécurité et les règles d'hygiène.

La notion d'état d'abandon se caractérise par une concession qui offre une vue délabrée (envahie par des plantes parasites, tombes penchées, stèles déchaussées et menaçant de s'écrouler, encadrement en fer forgé présentant des pointes saillantes) Il se définit aussi par l'absence d'inhumation, emblème funéraire, de nom, d'entretien par les familles depuis plus de 10 ans.

Des petits panonceaux ont été posés sur ces concessions, si des personnes possèdent ou connaissent des informations sur ces celles-ci, elles peuvent venir en mairie.



CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI)

Une nouvelle procédure à compter du 15 mars 2017...

L'enregistrement des empreintes digitales du demandeur devient obligatoire pour certifier le titre. Cela offre une meilleure protection contre l'usurpation de l'identité et la fraude documentaire, notamment en cas de perte ou de vol du titre.



Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont désormais traitées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques, ce qui permet de la sécuriser. Son format demeure inchangé et elle reste gratuite (sauf en cas de perte).

Un dispositif de recueil des empreintes est installé dans certaines mairies. Seules ces 10 mairies de la Corrèze peuvent recevoir les demandes.

Les 3 Mairies les plus proches équipées de dispositifs de recueil d'empreintes sont :

- Brive-la-Gaillarde (19100) - Place de l'Hôtel de Ville - Tél. 05 55 92 39 39
- Objat (19130) - Place Charles de Gaulle - Tél. 05 55 25 81 63
- Uzerche (19140) - Place de la Libération - Tél. 05 55 73 17 00

Une pré-demande en ligne (dès le 15 mars en Corrèze) vous fera gagner du temps.

Il est maintenant possible de remplir une pré-demande de carte d'identité sur internet afin de gagner du temps lors de son passage au guichet, comme c'était déjà le cas pour les passeports. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes que les renouvellements, même en cas de perte ou de vol. Si la pré-demande sur Internet permet de gagner du temps, vous devez vous rendre à la mairie (communes en Corrèze équipées de dispositifs de recueil d'empreintes) pour finaliser votre dossier.

Comment faire sa pré-demande en ligne?

Depuis le 15 mars 2017, vous pouvez remplir en ligne votre pré-demande de carte nationale d'identité. Vous n'aurez alors plus à remplir de formulaire papier au guichet de la mairie. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de carte d'identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre.

Pour effectuer votre pré-demande, vous devez créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et saisir votre état-civil et votre adresse.

Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité vous est alors attribué et permet aux agents de guichet des communes équipées d'un ou de plusieurs dispositif(s) de recueil, de récupérer les informations enregistrées en ligne. Pensez à noter ou imprimer ce numéro lors de votre déplacement en mairie !

CARTE GRISE ET PERMIS DE CONDUIRE



À partir du 6 novembre 2017, il ne sera plus possible de déposer des dossiers papiers pour les permis et les cartes grises aux guichets d'accueil du public des préfectures. Les demandes devront se faire par internet ou sur des points numériques.

Il n'y aura plus de guichets d'accueil du public dans toutes les préfectures et les sous-préfectures pour les demandes de permis de conduire et de cartes grises.

Dans le cadre d'une réforme nationale initiée par le ministère de l'intérieur, le « Plan préfectures nouvelle génération » prévoit de simplifier et sécuriser la délivrance des titres instruits par les préfectures par la mise en place de télé-procédures sur internet. En clair, les demandes de permis et cartes grises devront se faire exclusivement sur internet, avec son ordinateur, sa tablette ou son smartphone sur www.ants.gouv.fr.

Pour les personnes qui ne disposent pas d'outils informatiques ou peu à l'aise avec internet, des points numériques sont à disposition des usagers dans les préfectures et les sous-préfectures. Ces points contiennent un ordinateur avec un accès aux sites internet dédiés aux télé-procédures et offrent la possibilité de scanner des documents et d'imprimer des justificatifs. Des « médiateurs numériques » pourront aider les usagers à utiliser les appareils.

En Corrèze, il sera également possible de se rendre dans une des Maisons de service au public (MSAP) du département. (9476 permis ont été délivrés en Corrèze en 2016 et 34 348 cartes grises).

Pour toute question sur la délivrance des titres, un numéro unique (serveur vocal interactif) : le 3400.

PACS

À partir du 1er novembre 2017, la loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle transfère l'enregistrement des pactes civils de solidarité aux officiers de l'état civil des mairies.



Pour rappel, le PACS peut être soumis à deux régimes :

- Le régime légal est celui de la séparation des biens,
- mais dans leur convention les partenaires peuvent opter pour le régime de l'indivision (tous les biens acquis à compter du PACS sont indivis par moitié, quel que soit le financement de chacun).

Par ailleurs, les partenaires ne sont pas héritiers l'un de l'autre, s'ils souhaitent se laisser des biens, ils doivent faire un testament en ce sens. Prenez conseil auprès d'un notaire.

Quelles démarches à compter du 1er novembre 2017 ?

1) Le PACS devant un officier d'état civil :

Les partenaires devront présenter à l'officier d'état civil deux exemplaires originaux de leur convention de PACS, une pièce d'identité, la copie de leur acte de naissance, le livret de famille de chaque union précédente, une attestation de vie commune.

L'officier d'état civil :

- inscrira la déclaration de PACS sur un registre ;
- apposera le numéro et la date d'inscription sur les originaux de la convention. Le Pacs produira ses effets entre les parties à cette date ;
- en restituera un à chaque partenaire ;
- leur remettra un récépissé d'enregistrement ;
- enfin, informera l'officier d'état civil du lieu de naissance de chaque partenaire de l'inscription du PACS, lequel reportera cette information en marge de leur acte de naissance.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger devront s'adresser au consulat de France compétent.

2) Le PACS notarié :

Bien entendu, les partenaires pourront toujours décider de faire établir leur convention par un notaire.

Le notaire rédigera une convention de PACS qui préservera les intérêts des deux partenaires et assurera une équité entre eux.

Il s'occupera de toutes les formalités nécessaires à l'efficacité du contrat (enregistrement, publicité sur les registres d'état civil...). Les partenaires n'auront ainsi pas à se rendre devant l'officier d'état civil.

Le Pacs prendra effet entre les partenaires au jour où le notaire en portera mention sur un registre détenu à l'étude.

Le notaire qui aura établi le PACS procédera également à l'enregistrement de ses modifications ou de sa dissolution pour cause de séparation, mariage ou décès ainsi qu'aux formalités de publicité.

Quel est l'intérêt d'une convention notariée ?

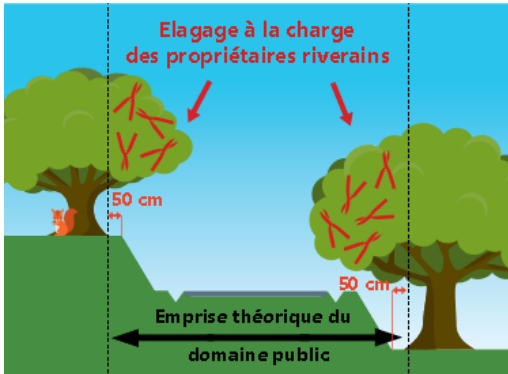
- Le notaire conseille ses clients, les informe des règles juridiques, patrimoniales et fiscales.
- Il rédige un acte sur mesure, gage de sérénité des partenaires, assurés d'un contrat qui respecte l'équilibre entre eux.
- L'ensemble des formalités sont faites par le notaire, gage de tranquillité pour les partenaires qui n'ont rien à faire.
- Le notaire assure la conservation de la convention, gage de sécurité, les partenaires n'ont plus à redouter sa perte.



INFOS PRATIQUES

OBLIGATIONS DES PARTICULIERS LIEES A L'ELAGAGE

Si vous êtes propriétaire d'une habitation comprenant un jardin ayant des arbres, vous êtes tenu par la loi de les élaguer afin d'éviter toutes nuisances.



L'entretien des arbres situés sur les parcelles privées riveraines du domaine public incombe au propriétaire de ces parcelles, lequel peut voir sa responsabilité engagée en cas de sinistre.

De même, pour les arbres dont les racines sous chaussée présentent un risque pour les usagers et occasionnent des dégradations de la structure et du revêtement de la route, les collectivités peuvent demander l'abattage de ces arbres. Les arbres et les racines qui avancent sur le sol du domaine public routier doivent être coupés à l'aplomb des limites de ce

domaine à la diligence des propriétaires.

Aux croisements et à l'intérieur des courbes une réglementation est prévue de la manière à ce que la végétation ne gêne pas la visibilité.

A défaut de leur exécution par les propriétaires, les opérations d'élitage des arbres, haies ou racines peuvent être effectuées d'office par les services de la collectivité concernée après mise en demeure, par lettre recommandée, non suivi d'effet au frais des propriétaires.

Pour ORANGE: Le fait de déplacer, détériorer, dégrader de quelque manière que ce soit, une installation d'un réseau ouvert au public ou de compromettre le fonctionnement d'un tel réseau est puni d'une amende de 1500 € (art. L 65 du Code des Postes et Communications électronique) et peut entraîner en outre la mise en cause de la responsabilité civile du propriétaire de l'objet qui a causé le dommage aux câbles d'ORANGE (art.1384 du Code Civil) induisant le remboursement des travaux de remise en état du réseau.

En cas de danger imminent, il peut aussi être imposé d'abattre les végétaux en cause. Afin d'éviter tout désagrément de ce type et notamment d'avoir à rembourser les dégâts occasionnés par vos végétaux, pensez à élaguer régulièrement vos arbres en bordure de voie publique.

DIVAGATION DES CHIENS

La divagation des chiens et des chats sur la voie publique est interdite par le code rural.

La gendarmerie sanctionnera les propriétaires qui seront coupables de laisser divaguer leur animal sur la voie publique.

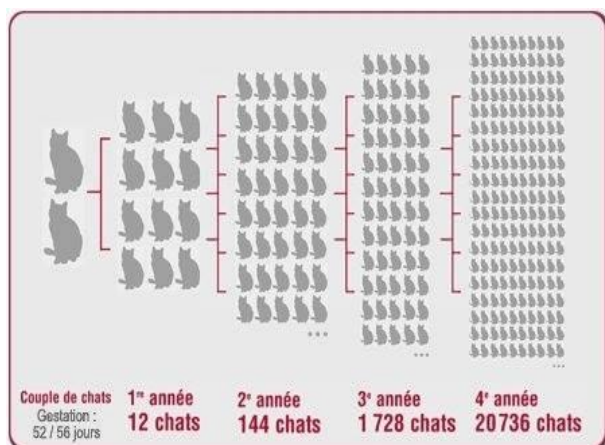
Je ne laisse jamais mon chien faire ses besoins sur les trottoirs, les places publiques. Lors de mes sorties, je dois tenir mon chien en laisse.

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité et la sécurité des habitants du voisinage. **L'aboiement chez le chien est naturel mais ne doit pas être excessif et gênant.**

Des dispositifs existent pour réduire les aboiements notamment des colliers ; n'hésitez pas à demander conseil à un vétérinaire.



CHATS ERRANTS



Le chat est parmi les animaux de compagnie préférés des français, il est aussi le plus exposé aux abandons, son existence risque d'être sacrifiée à tout moment, la crise financière touchant les ménages, beaucoup d'animaux se retrouvent à la rue.

En laissant circuler nos animaux non stérilisés ni identifiés, nous provoquons chaque année et imposons à notre entourage, plusieurs portées de chatons dont les survivants viendront grossir le contingent de chats errants, nous contribuons ainsi à leur prolifération et à leur élimination.

Afin d'éviter ce phénomène de prolifération et afin de protéger nos propres animaux, nous devons nous rapprocher d'un vétérinaire afin de trouver les mesures nécessaires.

DIVAGATION D'ANIMAUX DOMESTIQUES SUR LES VOIES FERRÉES

Animaux d'élevage et voies ferrées ne font pas bon ménage : « Laissons les vaches regarder passer les trains »

Les divagations d'animaux (bovins, ovins, chevaux, etc.) sur les voies ferrées représentent un phénomène croissant sur la région SNCF Limousin. Ces divagations peuvent causer de fortes perturbations du trafic, notamment en cas de heurt avec un train, pouvant engendrer de fortes conséquences en termes de régularité pour les voyageurs, mais aussi des accidents corporels graves.

En 2014, nous avons constaté 62 événements, entraînant 5 000 minutes de retard pour 190 trains impactés, soit plus d'un incident de ce type par semaine.

L'absence ou le manque d'entretien des clôtures est le facteur déclenchant de la survenance de ces incidents.

Plusieurs événements récents témoignent de ce danger :

L'été dernier, un train Paris / Toulouse heurte un bovin qui se retrouve coincé sous une voiture du convoi ferroviaire. Les voyageurs sont évacués en pleine nuit par une route en contrebas de la voie : il faudra 3 heures pour dégager la carcasse de l'animal. 15 trains seront immobilisés avec des centaines de voyageurs à bord (dont certains plusieurs heures), en pleine nuit, pour attendre la reprise du trafic.

En début d'année : un train TER heurte un troupeau de vaches, et déraille. Les voyageurs sont évacués et transbordés dans des véhicules routiers. Une voyageuse blessée est prise en charge par les pompiers, 300 mètres de voie ferrée sont à refaire totalement. Il faudra 2 jours pour rétablir provisoirement les circulations ferroviaires (pas de certitude à ce jour sur l'avenir de l'autorail).

Dans tous les cas, c'est la responsabilité civile du propriétaire des animaux qui est mise en cause, mais également sa responsabilité pénale.

Le Code Rural impose aux éleveurs la mise en place de clôtures.

Le Code Civil dispose que le propriétaire d'un animal est responsable des dommages que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé.

Le Code des Transports précise que le fait d'introduire des animaux dans les parties de la voie ferrée non affectée à la circulation publique ou d'y laisser introduire les animaux dont on est responsable, peut être passible de poursuites judiciaires.

SNCF attire l'attention des propriétaires pour parfaire l'entretien des clôtures bordant les voies ferrées afin d'éviter des situations aux conséquences financières et personnelles lourdes.

VIGILANCE

Face à la recrudescence de cambriolages, surtout en cette période de fêtes, restez vigilants ! Nous sommes certes en zone rurale, mais notre vigilance ne doit pas pour autant être négligée.

Veillez à bien fermer vos bâtiments, maisons, véhicules, prévenez vos voisins en cas d'absence, et surtout, si vous voyez un comportement suspect, n'hésitez pas à relever les informations nécessaires et à prévenir la gendarmerie la plus proche.

Aussi, vous pouvez signaler votre absence en gendarmerie en vous rendant à la brigade la plus proche de votre domicile.

#contrelescambriolages

Attention !
VIGILANCE

L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

COMMENT ÇA MARCHE ?

FORMULAIRE

Télécharger et remplir le formulaire
sur www.interieur.gouv.fr :
rubrique Ma sécurité > Conseils pratiques

Se rendre dans un commissariat ou
une brigade de gendarmerie pour s'inscrire
(jusqu'à 48h avant le départ)

Dans le cadre de leurs missions
quotidiennes, les forces de l'ordre
surveillent le domicile

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

| @Place_Beauvau | /ministere.interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

VOISINAGE

Gardez toujours à l'esprit que vous êtes-vous même le voisin d'un autre. Les parents qui ont des enfants aspirent à la tranquillité à l'heure du coucher, tandis que d'autres sont plutôt bruyants en soirée ; pendant que les lève-tôt font sonner leur réveil aux aurores, certains ont un rythme différent et partent travailler plus tard... Quelles que soient nos différences, la vie en société nous oblige à vivre ensemble quotidiennement et en bonne intelligence.

C'est pourquoi, certaines nuisances sont qualifiées de « normales » et doivent être acceptées : bruits domestiques, fumée de barbecue, perte légère de vue ou d'ensoleillement, feuilles mortes, vis-à-vis avec la fenêtre du voisin...

Pour une bonne entente, prenez le temps de connaître vos voisins pour mieux les comprendre. L'objectif est de créer du lien et d'entretenir un petit dialogue régulier : dire bonjour, prendre le temps d'échanger des banalités, donner éventuellement un coup de main, etc. Pensez à dire à vos enfants de faire de même. Ces échanges sont aussi l'occasion de glisser de petits messages afin qu'ils apprennent à vous respecter : « Je travaille de nuit » ; « Mon épouse est malade et fatiguée ».

Pour vivre ensemble, il est essentiel d'accepter un minimum de désagréments. Au moindre bruit, inutile de sauter sur le téléphone pour avertir la gendarmerie. Est-ce que le dérangement que vous subissez constitue une gêne qu'il faut accepter ou un trouble dont vous pouvez exiger qu'il cesse ? La réponse n'est pas évidente. Une chose est certaine, vous avez le droit de jouir paisiblement de votre logement. Même s'il n'existe aucune loi prohibant de manière générale les nuisances de voisinage, certains textes et décisions de justice permettent d'y voir plus clair. Seuls quelques troubles font l'objet d'une réglementation spécifique.



Quelques conseils:

- Demandez à vos enfants de ne pas crier en jouant le matin et/ou le soir
- Évitez de laisser votre chien aboyer toute la journée ou la nuit
- Modérez le son de la télévision, des enceintes home cinéma ou de la chaîne hi-fi,
- Ne multipliez pas les barbecues,
- Ne tondez pas votre pelouse ou ne bricolez pas trop tôt ou trop tard et pendant les repas,
- Respectez les distances de plantation,
- Prévenez vos voisins lorsque vous organisez une fête,
- Ne jetez pas vos rebus chez le voisin....
- En un mot...soyez prévenant!

ENCOMBRANTS

Les bennes à encombrants seront à votre disposition du 6 Juin au 13 Juin au cabanon Hébrard dans le bourg.

Il en convient de respecter la classification des déchets autorisés.



TRAVAUX REALISES EN 2017

VOIRIE

L'entretien des routes et des chemins engendre des travaux très importants et chaque année nous y consacrons un budget non négligeable.

Un reprofilage et curage des fossés a été réalisé sur les chemins du Mons et Cessac.

Un élargissement du Chemin de la Croix des chariots ainsi que celui du Moulin de Cessac a été réalisé.

Ces travaux ont été effectués par l'entreprise LACOMBE pour un montant de 5850 € TTC.

Le chemin du pré la pierre et le chemin sous le bourg en direction de Pouch ont subi un reprofilage offert gracieusement par le Président Départemental des ISDE, suite au Championnat du Monde d'enduro où 650 pilotes de 35 nations ont emprunté ces chemins qui ont pu subir quelques dégradations. Merci à son Président local Cyril LACOMBE.

GOUDRONNAGE

Les routes des Réjeaudoux, Cessac Haut, Cessac et une portion dans le village de Chatras ont été goudronnées.

Merci aux familles VALADAS, LACOMBE et CHATRAS qui ont permis l'élargissement de certaines portions de route en cédant gratuitement leur terrain.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise FREYSSINET pour un montant de 58641 € TTC, subventionnés par l'État à hauteur de 11500€, l'agglo 7800 € et le Conseil Départemental 6000 €.



ELARGISSEMENT DE LA ROUTE DU PILOU

Les travaux de la route départementale du Pilou au Bourg commencés en Novembre se sont terminés en Décembre. Ces travaux étaient nécessaires pour le croisement des bus et autres véhicules lourds et pour la sécurité des usagers. Ils ont été financés par le Conseil Départemental.



ARCHIVES COMMUNALES

Pour une meilleure conservation des archives nous avons décidé, avec le Conseil des Archives Départementales, de restaurer ce lieu dans l'ancienne Mairie qui se situait au-dessus de l'actuelle.

L'essentiel de ces travaux consiste à installer des cloisons et un plancher avec des plaques coupe-feu 1h mais « cerise sur le gâteau », pour y accéder nous avons un très bel escalier tournant qui méritait bien un coup de jeune.

Alors encore une fois les plus courageux bénévoles ont participé à quelques travaux de démolition. Tous ces travaux ont été réalisés par les entreprises PEPY, LAURENT's, MANTHE et RACS pour le rayonnage pour un montant de 18 587,16 € TTC, subventionnés à hauteur de 5 576 € par le Conseil Départemental et la DETR de 7 434,86 €.



SALLE POLYVALENTE

De nombreux travaux de peinture intérieurs et extérieurs ont permis de rajeunir cette salle. Tous ces travaux ont été réalisés par notre Conseiller Municipal Robert LYORIT que l'on remercie fortement pour l'aide précieuse qu'il apporte à notre commune.

Mais cela n'est qu'une petite partie de son implication car nous avons installé des toilettes publiques contiguës au local des chasseurs et c'est encore Robert qui s'est proposé pour le carrelage et la pose des sanitaires.

Tous ces travaux ont nécessité plus d'un mois de travail. Merci encore pour son dévouement infailible et son savoir-faire encore jamais égalé dans notre commune. « Tu nous as permis de dynamiser notre commune. »



LOCAL DES CHASSEURS

La participation de quelques chasseurs et bénévoles notamment Christian CHATRAS, Noël FAYAC, Robert LYORIT et Daniel CHAUZAS a permis de recouvrir un petit appentis au local des chasseurs pour divers rangements.

APPARTEMENT AU-DESSUS DE LA MAIRIE



Suite à des travaux de rénovation et de démolition très importants, et afin d'en limiter le coût, ces travaux ont été effectués en partie par nous-mêmes, notamment par Robert LYORIT. Cet appartement est terminé et vacant pour l'instant.

Ces travaux ont été effectués par les entreprises PEPY, LOCHE, LAMY, LAURENT's et MANTHE pour un montant de 37 435,16 €, subventionnés par le Conseil Départemental à hauteur de 6 697 €, l'agglomération 6 697 € et Mr le Sénateur Claude NOUGEIN 5 000 €.

APPARTEMENT AU-DESSUS DE L'ECOLE

Les travaux de rénovation sont terminés, ils ont été effectués par les mêmes entreprises que le précédent. Le montant total de ces travaux s'élève à 36730 € HT, subventionnés par le Conseil Départemental à hauteur de 7346 €, l'agglomération 6684 € et Mr le Sénateur Claude NOUGEIN 3000 €.



PATRIMOINE

La toiture d'une grange ovalaire au village de Chatras a été rénovée.

Les granges ovalaires sont des bâtiments typiques de l'architecture paysanne des XIII^{ème} et XVII^{ème} du pays arézien (à cheval sur Dordogne, Haute-Vienne et Corrèze). De dimensions imposantes, elles rassemblaient sous un même toit tout ce qui était nécessaire à l'exploitation (fenil, aire de battage, remise de matériel agricole, étable écurie, poulailler).

Merci à son propriétaire pour la conservation de ce patrimoine.

Bravo aux artisans qui ont majestueusement rénové ce bâtiment.



INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS

Nous avons installé le plan cadastral sur un support mural dans la salle de réunion.

Les portails de l'école ont été repeints.

Une fontaine à eau potable publique a été installée.



PERCEPTION

Une restructuration du réseau des finances publiques, effective au 1^{er} janvier 2018 en Corrèze, cause la fermeture de trois trésoreries à Tulle, Saint-Privat et Vigeois.

Habitants d'Estivaux, vous pourrez donc vous rapprocher auprès du Trésor Public d'Allasac.

Vous pouvez toujours avoir accès aux services par internet (impots.gouv.fr) ou par téléphone au 0.810.467.687 (0,06 €/min du lundi au vendredi de 8 heures à 22 heures et le samedi de 9 heures à 19 heures).



FINANCES ET ECONOMIES

ÉCONOMIES

Depuis maintenant de nombreuses années et par soucis d'économie, les travaux de débroussaillage des routes et des chemins sont effectués par l'employé communal et les conseillers municipaux, à raison de 3 passages annuels.

Les endroits les moins accessibles sont réalisés en fin d'année par l'entreprise MIGUET pour un montant de 2544 €.

La rémunération du Maire et de ses adjoints reste au minimum et stable.

L'entretien du cimetière, du monument aux morts, ainsi que de nombreux travaux d'entretien et de rénovation sont effectués par Robert LYORIT, avec la participation des employés, des bénévoles et du Conseil Municipal, ce qui nous permet de subvenir aux tâches et travaux indispensables dans la commune.

Je tiens à remercier tous les financeurs institutionnels, l'État, le Conseil Départemental, l'Agglo, la Réserve Parlementaire pour leurs financements bien-sûr, mais aussi pour leur précieux conseils.

DÉVELOPPEMENT ET DÉMOGRAPHIE

Cette année encore, nous avons eu, 7 permis de construire, 6 maisons neuves en construction, 9 maisons en rénovation, 6 jeunes couples nouvellement installés sur notre commune avec 5 enfants de 0 à 5 ans, bienvenue à tous !

Ces chiffres sont le résultat d'une commune en développement avec une population croissante depuis le début des années 2000.



AGGLO DE BRIVE ET CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AGGLO DE BRIVE

Le 20 Juin, les communes de St Bonnet l'Enfantier et Estivaux ont reçu Mr le Président, Frédéric SOULIER et un vice-président Christian PRADEYROL ainsi que les 2 directeurs François HITIER et Guillaume CABROL, pour débattre des compétences de l'Agglo ainsi que les subventions que l'on peut prétendre.



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 23 Septembre, nous avons été très honorés de recevoir le Conseil Communautaire représentant les 48 communes de l'Agglo avec 82 Conseillers Communautaires présents sur 93.

À l'issue de cette réunion, il a été offert un apéritif dinatoire, apparemment très apprécié et « comme toujours préparé partiellement par les bénévoles ».





PROJETS 2018

En préambule, je voudrais vous préciser que des travaux imprévus et très importants du logement au-dessus de la Mairie nous ont obligés à reporter l'accessibilité de la Mairie et les anciens préaux pour 2018.

- 1 – Rénovation des anciens préaux derrière la Mairie qui étaient à la disposition des anciens locataires pour le stockage du bois de chauffage,
- 2 – Accessibilité des personnes à mobilité réduite devant la Mairie,
- 3 – Rénovation du joug de la cloche n°2 de l'Église,
- 4 – Rénovation de la salle polyvalente du bourg « foyer »,
- 5 – Changement des fenêtres des locaux annexes à la salle polyvalente,
- 6 – Création d'une bibliothèque dans l'ancienne garderie,
- 7 – Cimetière : la procédure des tombes abandonnées sera suivie par le groupe ELABOR,
- 8 – Entretien des routes,
- 9 – Reprofilage des chemins de Chatras au Theil et Pouch,
- 10 – Avancement du dossier concernant le PLU.

REMERCIEMENTS

Merci à tout le personnel du Syndicat des Eaux pour sa rapidité d'intervention lors de pannes et l'entretien de notre réseau d'eau potable.

Merci aux personnes qui nous font don de divers livres et documents, ce qui nous permettra d'offrir un large choix pour le plaisir de nos lecteurs dans notre future bibliothèque.

Merci à Mme Anne-Marie BUGEAT pour l'entretien de l'Église.

Merci à tous les bénévoles, pour les décorations de Noël.

Merci à toutes les associations, qui par le biais de leurs activités, animent notre commune.

AVIS D'INCIVILITÉ

Il a été constaté la disparition de santons et certains personnages dans de la crèche, en 2016, dans l'Église d'Estivaux. Nous demandons le respect de ce lieu de culte. Pour toute récidive, une plainte sera déposée en Gendarmerie.

L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITE ESTIVALOISE



NOCES D'OR



Christiane MONTEIL et Bernard CARTRON se sont mariés à Estivaux. 50 ans après, ils ont renouvelé leurs vœux et ont retrouvé leurs proches dans le même restaurant que ce 10 Juin 1967.



Francine ROSE et Christian JOFFRE s'unissaient le 29 Juillet 1967. Après un demi-siècle, ils se sont redit « Oui ». S'en est suivie une réception surprise organisée par leurs proches et amis.

FÊTE DES VOISINS



Le premier soir de juillet, la Fête des voisins a réuni une trentaine de jeunes et moins jeunes, habitant le bourg et les hameaux tout proches des Vergnes et des Escures.

Même si elle les a contraints à se replier dans la salle du foyer, la météo capricieuse de ce début d'été n'a pas réussi à altérer le moral de la joyeuse troupe. Les sujets de discussion n'ont pas manqué : l'actualité, l'évocation de souvenirs récents ou plus anciens. Personne n'était venu les mains vides et les risques d'hypoglycémie pour les heures suivantes étaient écartés !

Le premier dimanche de septembre, c'était, pour la troisième année consécutive, le repas des voisins au hameau de Cessac-Bas. Il y avait presque la totalité des habitants. Le repas avait été préparé par l'ensemble des convives et le pain avait cuit dans le four de l'ancienne maison Glouton. La cuisson a été surveillée par les jeunes et les moins jeunes.

Tout était réussi : le concours de pétanque amateur et l'apéritif dînatoire le soir.





Le samedi 9 décembre dernier après-midi, les candidats au baptême de sensations fortes de l'intérieur d'une voiture de rallye ont été assez nombreux. La Mégane conduite par Gilles BOUSQUET a fait de nombreux allers-retours sur la petite route sinueuse des gorges de la Vézère sur une distance de 6 km.

Dans le baquet, à la place du copilote, sensations fortes garanties ! Cette animation a rapporté 230 €.

Dons, vente de jacinthes en Mairie ou par le biais d'associations comme l'ont encore fait cette année les Anciens d'Estivaux. Cette année, c'est la somme de 601,50 € qui a pu être reversée au Téléthon. Merci à vous tous.



DECORATIONS DE NOEL

Depuis près d'une décennie, des bénévoles décorent le Bourg pour Noël pour lui donner un air de fête afin de le rendre plus attrayant à l'approche des fêtes de fin d'année.

Sapinettes, créations en bois, paquets cadeaux, animaux de la banquise, elfes.... ont apparu en ce début Décembre. Ils sont arrivés un jour de neige, Noël avant l'heure...

Les tâches sont judicieusement réparties : les hommes vont couper les sapins (il y a de généreux donateurs, il faut les remercier), ils les installent, posent les guirlandes, sortent les objets réutilisés de leurs abris estivaux... Quant aux dames, elles réalisent les décorations, les mettent en place, et donnent quelques conseils pour l'illumination et la disposition de tous ces animaux, marins et terrestres, où chacun aura une place bien précise sous le regard averti du Père Noël et de ses lutins qui sont prêts pour le jour J.

Cette opération est non seulement une solution pour décorer le Bourg à moindre coût, mais c'est aussi une occasion de se retrouver, et de proposer de nouvelles idées. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, alors n'hésitez pas. En cette période de fêtes, la solidarité est le mot clé.



LES EVENEMENTS SPORTIFS A ESTIVAUX

Cette année nous avons encore eu le privilège d'accueillir divers sportifs de passage pour disputer épreuves/ compétitions sportives ou pour le plaisir, à moteur, à pédales, à cheval, à pied ou encore en canoë...

TULLE-BRIVE NATURE

Pour cette 7^{ème} édition, le 9 Avril, la Tulle-Brive Nature est passée pour la première fois à Estivaux qui a été le départ des 40 km en cyclo et 33 km en VTT.

Plus de 250 cyclistes ont traversés le village et se sont arrêtés au point de ravitaillement prévu. 13 bénévoles ont répondu présents pour assurer la gestion du parking, les inscriptions, le départ, la sécurité et le ravitaillement.

Rappelons que cette édition « casse-pattes » n'est pas une compétition (excepté le trial) mais une course ludique, une randonnée populaire.



CLASSIQUE SPRINT



Le lundi 17 Avril, une épreuve d'envergure nationale s'est déroulée entre Vigeois et Les Chapelles, sur les eaux de la Vézère. Il s'agissait d'une manche de descente dite classique à laquelle a participé l'élite nationale du canoë et du kayak. Entre 10 h 30 et 16 heures, plus de 500 canoës sont partis de Vigeois, de 30 secondes en 30 secondes, afin de rejoindre l'arrivée, aux Chapelles d'Estivaux.

Les plus rapides, certains de niveau international, ont effectué le parcours d'une longueur approximative de 9 km en une demi-heure environ.

Chacun des concurrents s'est plu à souligner la beauté sauvage des lieux surtout appréciée lors de la reconnaissance ! L'aire des Chapelles, au niveau du débarcadère et tout près de l'arrivée, habituellement si calme, a connu une animation intense toute la journée.

LA GAILLARDE

Un mois après la Tulle Brive Nature, c'est la Gaillarde De Carvalho qui a de nouveau fait traverser le bourg à de très nombreux cyclistes, le dimanche 14 mai dernier, en milieu de matinée. Lorsqu'ils sont passés devant l'église, les courageux cycloportifs qui avaient choisi le grand parcours (139 km, et plus de 200 m de dénivelé) avaient encore à parcourir une bonne centaine de kilomètres pour rejoindre Brive... par le chemin des écoliers. Heureusement, il faisait un temps presque idéal pour faire du vélo.



1ER RAID EQUESTRE DE LA VALLEE DE LA VEZERE



Le 23 Juillet, a fait étape le Grand Régional d'Endurance équestre Nouvelle Aquitaine. Il s'agissait de la quatrième épreuve de ce « challenge organisée par Limousin Endurance Équestre.

Le stade de Pierre-Levée et ses vastes abords convenaient particulièrement bien pour accueillir toute la logistique (secrétariat, toilettes, buvette, aires de contrôle vétérinaire, parkings, paddocks...). Il va sans dire que cette organisation a nécessité un travail de préparation considérable dans de nombreux domaines, surtout sur le plan du balisage des parcours.

DE NOMBREUSES RANDONNEES PEDESTRES

Les marcheurs de Promenade Rando Saint-Pa viennent souvent parcourir nos sentiers si appréciés par tous les marcheurs. Des parcours de différentes difficultés et distances sont empruntés par petits et grands, en famille, en club ou entre amis.

Il faut dire que nos sentiers, en passant de Pouch au GR46, nous font découvrir des paysages différents à chaque saison. De quoi ravir les amoureux de la nature, de la faune et de la flore.



ISDE (INTERNATIONAL SIX DAYS OF ENDURO)

Afin d'être sur la même longueur d'onde, voici une rapide définition du terme « enduro » : il s'agit d'une course d'endurance de moto tout terrain. Cette course se compose de parcours accidentés (sentiers forestiers, chemins de terre...) à réaliser dans un temps imparti... ça promet en sensations !

C'est du lundi 28 août au samedi 2 septembre que la 92ème compétition d'enduro la plus importante du monde a eu lieu sur nos terres Corrésiennes. Ce sont 650 pilotes de 35 nations qui sont venus parcourir nos chemins avec des spectateurs/supporters parfois surprenants...





Centre Communal d'Action Sociale

Traditionnelle opération Muguet

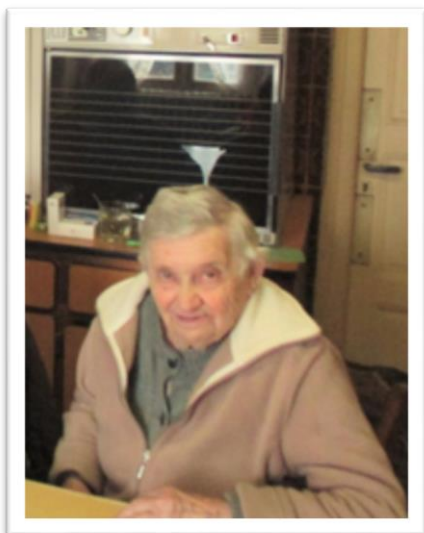
Après le ramassage du muguet en forêt, lundi 1^{er} mai, une petite dizaine de personnes a participé à la distribution, dans les nombreux hameaux de la commune. Le temps maussade incitait à prolonger la discussion à l'intérieur, parfois devant un café. La chaleur humaine était au rendez-vous. 15 couples et 36 personnes seules ont été visités et il convient de noter que celles qui vivent en maison de retraite n'ont pas été oubliées.



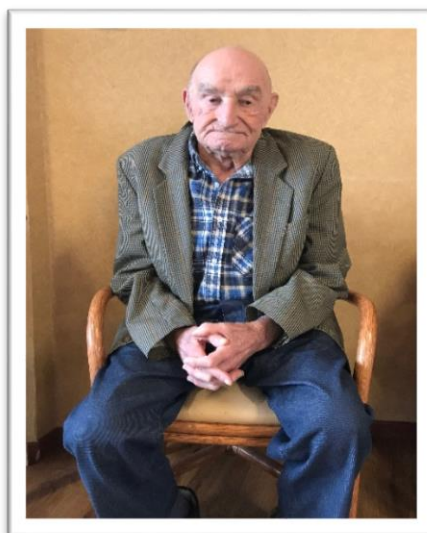
Colis de Noël

Ce sont 25 femmes, 9 hommes et 16 couples (et 3 personnes en maisons de retraite) qui ont reçu leur colis de Noël. La distribution des colis est encore une fois l'occasion de parler, de la pluie et du beau temps, d'évoquer des souvenirs et surtout de garder ce contact humain, très important dans nos zones rurales.

Nos Doyens



Mme BUGEAT
dans sa 94^{ème} année



Mr TREUIL
dans sa 93^{ème} année



SIRTOM

Collecte d'ordures ménagères

Nouvelle consigne de tri

DORÉNAVANT, TOUS LES « PETITS ALUMINIUM » SE TRIENT ET SE RECYCLENT.

ILS SONT À DEPOSER EN VRAC DANS LES CONTENANTS DE TRI



Bouchons, Capsules,
Couvercles, Opercules,
Collerettes et Couronnes



Capsules café,
Bougies chauffe-plat,
Barquettes, Boîtes et Feuilles



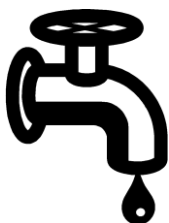
Tubes de crème
Plaquettes et blisters
de médicaments



Sachets café
Poches de compote



Trier préserve notre planète, mais aussi vos économies !



Syndicat des Eaux de la région de Perpezac le Noir

Estivaux / Perpezac le Noir / Sadroc / St Bonnet l'Enfantier
St Pardoux l'Ortigier / Vigeois

Le mot du Président

2018 sera une année décisive pour notre syndicat. Si la loi Notre est maintenue dans son intégralité, nous devons nous regrouper avec le Syndicat du Maumont pour pouvoir subsister. Il semblerait qu'une modification interviendrait sous peu pour une application plus souple qui permettrait de continuer dans l'état actuel. Espérons que la sagesse l'emportera, et que nos structures, certes petites mais efficaces, pourront continuer à donner satisfaction aux usagers. Car c'est bien là l'essentiel : apporter un service de qualité à un prix très raisonnable grâce à une gestion rigoureuse. Les structures plus importantes ont montré leurs limites : elles ne gèrent plus directement le service et sont donc condamnées à concéder une partie ou en totalité la gestion de l'eau, et cela a forcément une incidence sur le prix de la prestation qui devient plus élevé. Vos délégués ont toujours la volonté de préserver notre syndicat qui remplit parfaitement son rôle. Espérons qu'ils seront entendus et que de sages décisions seront prises en haut lieu.

Lors du conseil syndical du 21 novembre, il a été décidé une augmentation du prix du m³ d'eau qui passe à 1,06€, les abonnements et autres prestations n'étant pas modifiés. Il s'agit simplement d'harmoniser nos tarifs avec ceux des communes voisines, notamment Vigéo et Orgnac, et ce en vue d'un possible rapprochement. D'autres décisions ont été prises : achat de variateur pour la station des Palisses afin de pouvoir pomper avec le groupe électrogène en cas de rupture d'électricité, achat aussi d'une tête de forage pour passer en souterrain sous les routes lors des poses de canalisations... Le rapport sur l'eau a été adopté et une réparation délicate à Comborn a été évoquée. À souligner la bonne tenue de cette réunion avec des délégués constructifs qui permettent au syndicat d'œuvrer dans la bonne direction. Les agents assistaient à ces échanges afin d'apporter leurs connaissances techniques et ainsi la preuve a été apportée que la bonne entente est forcément un atout pour assurer un bon fonctionnement.

Les ressources en eau ont bien entendu baissé faute de pluies conséquentes. Heureusement que les forages sont là pour suppléer et garantir un approvisionnement suffisant. Il faut espérer que l'hiver et le printemps seront pluvieux pour reconstituer les nappes phréatiques, sinon à la longue, la pénurie en eau pourrait être plus conséquente. Déjà, certaines régions ont dû passer en cours d'année à des restrictions. Aussi il est important de ne pas gaspiller l'eau et de surveiller pour éviter les fuites ou du moins les signaler au plus tôt afin de réparer au plus vite. Les agents très dévoués sont toujours prêts à intervenir.

Que 2018 vous apporte à tous une bonne santé et de réelles satisfactions au niveau du travail et de la famille.

Salutations dévouées,

Jacques Geneste



Maison de l'urbanisme et de l'habitat

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB) en partenariat avec l'ANAH, le Conseil Départemental, les caisses d'avances (PROCIVIS, CARTE) a décidé de mettre en place pour une durée de 5 ans (2017-2022) un nouveau dispositif d'aides en faveur de l'habitat privé : l'**OPAH Droit Commun** (OPAH-DC) sur l'ensemble du territoire de l'Agglo.

Les propriétaires occupants et propriétaires bailleurs peuvent ainsi prétendre (sous certaines conditions) à des subventions pouvant atteindre jusqu'à 80% de prise en charge du montant HT des travaux portant sur :

- La lutte contre l'habitat indigne et dégradé
- La sécurité et la salubrité de l'habitat
- L'amélioration de la performance énergétique
- L'adaptation du logement pour l'autonomie de la personne

Un guichet unique dédié à l'habitat, la Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat (MDUH) vous accompagne et vous conseille dans vos projets de réhabilitation.

Ouvert du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h

MAISON DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

Immeuble consulaire – 6ème étage

10 avenue Général Leclerc – Brive

05 55 74 08 08

maison-habitat@agglodebrive.fr

urba.ads@agglodebrive.fr

Des permanences sont également assurées sur rendez-vous à la Maison Sociale Communale d'Allassac, à la Maison des Services Publics d'Ayen, à la Mairie de Donzenac, à la Mairie de Juillac, à la Mairie de Lubersac, à la Mairie d'Objat et à la Mairie de Pompadour. Contacter la Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat au 05 55 74 08 08 pour connaître les dates des permanences et prendre rendez-vous.

En complément, l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) apporte des informations d'ordre juridique concernant votre projet.

- Une permanence est planifiée les mardis matins de 9h à 12h sans rendez-vous, dans les bureaux de la Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat à Brive.
- Avec rendez-vous, une permanence est organisée les 1ers jeudis du mois de 9h à 11h à l'annexe de la Mairie de Lubersac et les 4èmes mardis du mois de 9h à 11h à Objat à la Maison des Associations – 27bd G.Clémenceau.

ADIL

Téléphone : 05 55 26 56 82

Mail : adil.19@wanadoo.fr

Vous pouvez consultez les sites Internet de la commune et de la CABB (www.agglodebrive.fr) pour en savoir plus sur le dispositif.

VIE SCOLAIRE

L'école, toujours plus ouverte

Depuis la rentrée de septembre, ce sont 23 élèves, uniquement des CM2, qui constituent l'effectif de l'école. 7 sont issus de la commune d'Estivaux et 16 de celle de Perpezac-le-Noir.

Pour atteindre les objectifs fixés par le ministère de l'Éducation nationale, l'école se doit d'être ouverte sur l'extérieur. Pour cela, Internet et les outils de communication et d'information dont elle dispose aujourd'hui lui sont une aide précieuse et incontournable. Mais il ne faut pas en oublier pour autant le contact humain. C'est dans cet esprit que, tout au long de l'année scolaire, nous allons à la rencontre d'intervenants ou ce sont des intervenants qui viennent à notre rencontre pour travailler sur des thèmes précis, en lien principalement avec l'histoire, les sciences, l'environnement.



Chronologiquement, nous nous sommes rendus, en avril, au gouffre de La Fage, situé sur la commune de Noailles, pour comprendre la formation d'un gouffre, le travail des paléontologues ainsi que le mode de vie des chauves-souris qui l'habitent et le rôle de celles-ci dans l'écosystème.

Début mai, dans le cadre de Coquelicot, le conteur vénézuélien Victor Cova Corrêa présent au musée du président Jacques Chirac, nous a enchantés par ses récits piochés dans la tradition orale d'Amérique du Sud, lançant au passage quelques allusions à la situation actuelle dans son pays.

Un peu plus tard, les élèves ont pu mesurer l'horreur de la guerre et de la politique menée par le 3^{ème} Reich en visitant le village d'Oradour-sur-Glane et en accomplissant un travail de recherche au centre de la mémoire. À cette occasion, un bouquet de fleurs a été déposé au pied de la stèle des martyrs.

Quelques jours plus tard, c'est Vincent Laroche, technicien à la maison de l'eau et de la pêche de la Corrèze, qui est venu nous enseigner la reconnaissance des différentes espèces piscicoles. Après la théorie, la pratique s'est faite à travers une partie fructueuse de pêche au coup - plus de 200 prises- au bord d'un étang de M. Christian Joffre, résidant à Moncoulon. Tous les poissons ont été remis à l'eau.

Début juillet, nous nous sommes plongés dans la préhistoire en visitant le site de Lascaux IV et le village du Thot. Une occasion de mesurer les prouesses artistiques de l'homme du paléolithique.

Début octobre, c'est Mathieu Presset, technicien à la maison de la chasse et de la nature de la Corrèze qui a initié les élèves, à Champagnac-la-Noaille, au mode de vie des cervidés qui peuplent le département et au rôle de l'homme en tant que superprédateur.

Courant novembre, dans le cadre de l'éducation à la santé, deux intervenantes du CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), mesdames Martine Astorg, Psychologue clinicienne, responsable du CSAPA, et Angélique Hénon, infirmière, sont intervenues trois mercredis matin auprès des élèves pour les informer et les faire réfléchir sur ce que sont les dépendances liées à l'alcool, au tabac et à certains produits illicites. Suite à ce travail, les élèves ont pu faire part de leurs travaux au cours d'une 4^{ème} séance début décembre, en présence des familles et de certains élus.

À la mi-novembre, Isabelle Jacob, mycologue, pharmacienne de formation a présenté aux élèves le monde fascinant des champignons. Au préalable, il a fallu consacrer une matinée entière à la cueillette. Ce travail s'est traduit par une exposition à la salle du foyer.

Début décembre, nous nous sommes rendus au musée Edmond Michelet, à Brive, où Mme Rigon-Gouffault, fille de Roger Gouffault, nous a commenté l'exposition *La part visible des camps*, composée d'une collection de photos prises par des prisonniers au cours de leur internement au camp de concentration de Mauthausen, par des SS et par des soldats ayant libéré le camp.

Dans un tout autre registre, à l'occasion du téléthon, les élèves ont écrit une chanson qui a été mise en musique, au violon, par un des leurs. L'ensemble a été présenté aux membres du CTO (club cyclisme objatois) lors de leur passage à l'école pour une collecte de fonds. À cette occasion, la coopérative de l'école a fait un don de 30€.

Enfin, tout au long de l'année, les élèves s'occupent d'un petit potager dans lequel ils sèment et repiquent salades, pommes de terre, radis, petits pois, ail...

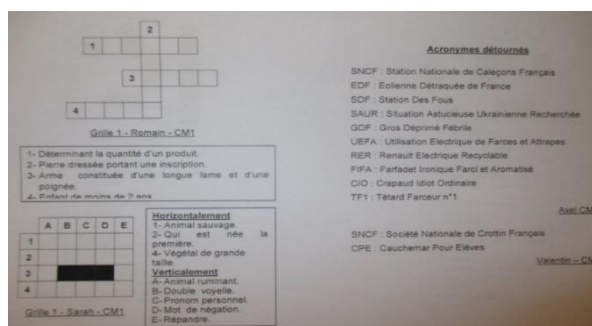
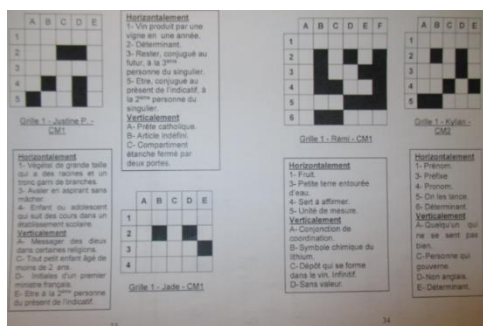
Cette année scolaire est pour moi toute particulière puisque elle sera la dernière de ma carrière. Il faut dire qu'à presque 60 ans, il sera grand temps de quitter l'école élémentaire. À toutes celles et à tous ceux que j'ai côtoyés de près ou de loin dans le cadre de mon activité professionnelle et qui m'ont apporté leur soutien, quel qu'il soit, je leur adresse un grand merci. Sans eux, rien n'aurait été pareil. J'aurai l'occasion de le leur dire le moment venu.

Meilleurs vœux à toutes et à tous.

Michel Delage.

MOTS CROISES

Les élèves de cm1 et cm2 de la session 2016-2017 ont créé un recueil de mots croisés. Celui-ci est disponible à la vente en Mairie pour 6€.



ARBRE DE LA LAICITE

En présence des élèves de CM1-CM2, de leur maître Michel DELAGE, de Françoise et Priscilla qui s'occupent au quotidien des enfants, du maire Alain BOISSERIE, d'élus et de personnalités, un arbre de la laïcité, offert par la délégation DDEN du secteur d'Uzerche, a été planté dans la cour de l'école.

Annie FADERNAT, déléguée départementale de l'Éducation nationale de l'école d'Estivaux, a su trouver des mots simples pour retracer l'histoire du combat pour la laïcité, depuis Aristide Briand en 1905 jusqu'à nos jours, en passant par Jules Ferry.

Chacun des 15 enfants de CM2 a lu les 15 articles que comporte la charte de la laïcité, affichée dans toutes les écoles de France.

L'arbre planté est un pommier de plein vent, de variété « drap d'or ». En plus d'une « leçon » d'éducation civique, les enfants et les adultes ont eu droit à des notions concrètes et appliquées d'arboriculture données par le maire Alain BOISSERIE, agriculteur (et en particulier pomiculteur) retraité.

Une plaque, offerte par Annie FADERNAT



REMISE DES DICTIONNAIRES

Quelques heures avant la fin de l'année scolaire, il y avait vraiment du monde dans la cour de l'école d'Estivaux et pas seulement des enfants ! L'heure était venue, pour les 15 élèves de CM2 de recevoir, comme à chaque fin d'année scolaire depuis 22 ans, les fameux dictionnaires.



Les maires des deux localités étaient présents, aux côtés de quelques élus et parents. Cela a été l'occasion, pour les deux premiers magistrats, tout comme pour le maître, Michel Delage, de dresser le bilan de l'année scolaire écoulée, de parler un peu de la prochaine, d'évoquer des souvenirs et de se souhaiter mutuellement de bonnes vacances d'été.



AMICALE DES ANCIENS D'ESTIVAUX

À l'aube d'une nouvelle année, voici résumées les activités vécues par l'association en 2017.

L'A.G. s'est tenue le 5 mars. Malgré l'absence de plusieurs fidèles personnes retenues pour cause de santé, un nombre correct a été constaté.

De nombreux adhérents viennent accompagnés de leurs voisins ou amis, nous les remercions.

Le bilan fait apparaître une situation stable et correcte. Le bilan financier reste très stable, les activités plaisent bien. Le bureau a été reconduit.

À la suite des présentations des activités à venir, la centaine de participants a pris place à table en évoquant les souvenirs dans une joyeuse ambiance et prenant part à la danse au son de la musique jouée Thierry et Christophe.



Voyage en Haute-Savoie. Cela nous a conduit pour 3 jours autour d'Annecy et sa région. Ces moments ont beaucoup plus. L'hôtel et son personnel nous ont choyés (menu et une soirée dansante).

Visites et paysages ont été appréciés dans une bonne ambiance. Le retour a été marqué par un arrêt boissons et friandises.

Retrouvailles d'été. Toujours une centaine d'amis se sont régalez à table devant un alléchant menu (entrée - poisson - viande jusqu'au nougat glacé au dessert).

Les talentueux Pascal terrible et Paulus ont à l'accordéon, la trompette, l'harmonica et le chant, animé la piste pour le bonheur des grands amateurs de danse juste que tardivement.



À Bergerac le 28 septembre. Départ pas trop matinal pour 53 personnes.

À l'arrivée visite des vieux quartiers de la ville puis direction le music-hall pour apprécier un bon menu périgourdin devant le spectacle coloré et varié, un double régal pour tous.

Journée d'automne. Tout d'abord nous remercions les bénévoles qui ont apporté leur aide et leur logistique permettant de réussir cette journée. Tout cela a permis de réunir près de 120 personnes malgré des absences pour cause de santé.

On nous a fait savoir que des les ingrédients du repas ont été appréciés en étant au top, boissons comprises. Connaissant bien les danseurs Thierry et Christophe ont parfaitement choisi leur répertoire.

Les bénévoles du Téléthon remercient celles et ceux qui ont pris part à l'achat de jacinthes au profit de cette bonne cause. 156 € ont été récoltés.



L'année s'était achevée, nous remercions beaucoup les nombreux participants aux diverses activités qui ont été proposées.

Grand merci aux bénévoles toujours présents à nos côtés. Reconnaissons le bonheur que nous possédons d'avoir plaisir et joie d'assister à ces bons moments.

Nous pensons profondément à celles et ceux qui ne le peuvent pas, en particulier à notre ancienne secrétaire du bureau Suzanne, et aussi à Dédé, grands maîtres de cuisson des châtaignes et de la logistique.

Sans oublier Jeannot, un des créateurs de l'Amicale, qui vient de nous quitter.

Dans l'attente de vous informer davantage sur les activités à venir, notez la date du voyage dans les Pyrénées qui sera le 14, 15 et 16 mai 2018.

Avec tout le bureau et la bénévoles bonne année une bonne santé à tous

Michel DUMOND



SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE

C'est encore une fois que par ce bulletin, nous adressons tous nos remerciements à tous les propriétaires qui nous autorisent de chasser sur leurs terrains. Grand merci car sans vous nous ne pourrions exercer notre passion.

Résumé de l'année 2017, année de tous les records !

13 Mai : Record de convives pour le repas sanglier du 13 Mai, avec presque 180 personnes.

Le sanglier farci est toujours très apprécié. Le tirage de la tombola a fait de nombreux heureux.

Encore merci à toute l'équipe qui ont œuvré durant tout le week-end pour cette grande réussite.



30 Juillet : Assemblée générale suivi du repas de l'amitié

Président	Laurent SOUSTRE
Vice-Président	Alain CHASTANET
Trésorier	Christian CHATRAS
Secrétaire	Sébastien BORDAS



Membres : Serge PRADOUX, Pierre FAUCHER, Bruno COUTIN, Gérard GORSE, Patrice SOUSTRE et Valentin BORDAS.

Un autre record est venu s'ajouter, celui du plus gros sanglier tué sur la commune.

Le 22 Octobre, après une courte mais belle chasse, un sanglier de 129 kg fut stoppé dans son élan par Jacques CHASTANET au lieu-dit « Le Moulin de Cessac ».

Après bon nombres de ratés les années précédentes, et de nombreux « chambrages » à son encontre, quelle joie ce fut pour lui et son équipe lors de la pesée. Encore un bon moment passé qui permet d'entretenir une magnifique ambiance au sein de notre association.

A ce jour, 16 sangliers ont été prélevés, la population est en hausse. Cette année, recherche au sang. Sanglier retrouvé mais pas consommable.

Les chevreuils : 22 bracelets attribués. Population en nette augmentation.

Les lièvres : population toujours en diminution due à la recrudescence de renards, bien que quelques chasseurs pratiquent toujours le tir d'été.



Quelques photos...



Voilà brièvement résumées nos activités, mais avant de terminer, je voudrais remercier particulièrement Alain CHASTANET, notre cuistot qui assure tous les repas de Dimanches de chasse, et Serge PRADOUX pour le dépeçage.

Merci à toute l'équipe pour la bonne humeur, la bonne entente et le respect qui règnent dans ce groupe.

Festivités 2018 : Repas des chasseurs le Samedi 12 Mai

Au nom de toute l'équipe, meilleurs vœux et heureuse année 2018 à vous et à vos proches !

Laurent SOUSTRE
Président

L'association Familles Rurales a continué son rôle essentiel afin de maintenir et de renforcer le lien social. Pour cela, elle a proposé diverses activités au cours de l'année 2017.

- ❖ Des ateliers informatiques qui se sont déroulés à la salle du Foyer de Vigéois, où 26 personnes ont pu profiter d'une initiation à l'informatique.
Pour 2017-2018, les cours d'initiation ont repris jusqu'au mois de Juin. Pour ceux qui ont une formation informatique, des thèmes sont proposés depuis le 6 Novembre jusqu'au 30 Juin 2018.



- ❖ Le dernier samedi de Février, les aînés se sont réunis à la salle polyvalente d'Estivaux pour un goûter informatif sur leur sécurité, animé par le Major Zabaleta des brigades de gendarmerie de Lubersac/Vigéois.



- ❖ Au cours du mois de Mai dernier, l'association a créé des ateliers de cuisine sous la direction de deux chefs cuisiniers : M. Delage Michel et M. Renaudie Roger, auxquels une quinzaine de personnes sont inscrites. Les ateliers ont lieu tous les troisièmes jeudis de chaque mois sauf Juillet et Août. Environ 10 ateliers par an.
Au cours de ces ateliers des conseils et des astuces sont enseignés aux différents participants. Les ateliers se déroulent à la salle polyvalente d'Estivaux.

- ❖ Le 25 Mars dernier, Familles Rurales a organisé à St Bonnet l'Enfantier, avec la participation du Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement de la Corrèze, un atelier créatif/nature et brico déchets pour les enfants. Grâce à cette initiative, la notion de récupération a été abordée pour sensibiliser à la prévention des déchets.





- ❖ Familles Rurales a permis aussi au cours de cette année, à une trentaine de personnes de faire la visite guidée de la ville de Terrasson, avec les Jardins de l'Imaginaire : endroit surprenant et envoutant.

- ❖ Le premier samedi d'Octobre a eu lieu notre concert annuel en l'Eglise de St Bonnet l'Enfantier, en présence de la chorale « Expression » de Ste Féréole, qui nous a emmené de Haendel jusqu'à Brel. Le groupe Duo Algana, nous a fait une invitation à l'histoire de chaque morceau. Par contre, le groupe Alternance a déclenché de grandes émotions « piochant » dans le patrimoine de la chanson française. Cet après-midi musical a été un grand moment d'amour et de partage.



- ❖ Le samedi 26 Décembre a eu lieu le spectacle de Noël pour les enfants avec les clowns Phil et Pat, et l'arrivée du Père Noël à la salle polyvalente d'Estivaux.

Familles Rurales prépare les activités de 2018 :

- Le goûter des aînés avec un débat « comment cultiver son jardin »
- Un atelier cuisine pour les enfants un après-midi
- Une sortie d'un jour
- Un concert
- Le spectacle de Noël

Toutes ces propositions sont à l'étude, nous vous donnerons plus de précisions au cours de l'année.

Les ateliers cuisine et informatique continuent en 2018.

En cette fin d'année, Familles Rurales vous souhaite de Joyeuses Fêtes et ses meilleurs vœux pour 2018.



COMITE DES FÊTES

Bonjour à toutes et à tous,

Cette année encore, le Comité Des Fêtes a pu réaliser diverses manifestations. Flash Back...

FESTIVAUX 1^{er} 4 JUIN

Cette journée fut un succès !

Quelques exposants en vide-grenier et marché artisanal, et surtout, cette année, des animations étonnantes !

Petit retour en arrière... Il y a quelques années, les fondateurs du collectif ont eu pour 1^{er} objectif : organiser une chévria ! Défi lancé, et quelques manifestations plus tard, voici le projet réalisé et surtout réussi !

Cette animation ne touchant essentiellement alors qu'un très jeune public (ainsi que les 2 gros châteaux gonflables en accès libre), nous avons alors ajouté des animations pour les plus grands en restant dans l'originalité. Ainsi, les grands ont pu faire des paris sur un loto bouse, faire des courses de wc électriques et faire un concours de lancers de bouse. Des jambons, des bons d'achats, et divers lots ont pu être gagnés. Tous les enfants participants à la chévria ont reçu un lot. Merci au Cabri des Vergnes pour les vaches et chèvres.

Ce sont donc des mois de travail avec de nombreux bénévoles qui ont permis à cette journée d'être unique, et dont aujourd'hui, nous sommes vraiment fiers.



RANDONNEES PEDESTRES JUILLET AOUT



La première randonnée du 15 Juillet n'a pas été un succès. Mais l'objectif a été atteint. Nous avons donc mis bouchée double pour notre rando à thème du 13 Aout : La Vézère énigmatique.

C'est par une journée doucement ensoleillée que 26 marcheurs sont venus s'inscrire auprès des bénévoles costumés pour l'occasion et ont pu découvrir un circuit unique, et y découvrir les panneaux soigneusement préparés et plantés par Olivier et Cédric en ce 13 Aout.

A 12h30, le banquet, finissait de se préparer par les 9 bénévoles présents ce jour là, pour régaler 50 convives, qui ont finis leur copieux repas par de grandes discussions et rigolades.



Le soir, nous nous sommes remis autour d'une tablée de 26, en ayant que pour seuls sons les éclats de rire et les mélodies offertes par notre Vézère qui ruisselle.... Le paradis sur Terre !!

REPAS DANSANT le 2 DECEMBRE

Ce samedi là, nous avons eu l'immense fierté de servir 98 personnes.

Seulement 8 absents, dû aux conditions climatiques, mais la neige ne nous a pas arrêté ! 3 jours de préparation, 6 bénévoles pour préparer un repas entièrement fait maison. Pari tenu !

Potage, salade chaude, blanquette de veau, fromage local (entre autres), et desserts faits par nos pâtissières privées, même la vinaigrette des salades était maison !

La musique a alors fait danser toutes les générations, Romain et son accordéon nous ont fait vibrer nos membres et nos oreilles jusqu'à 4h dans une ambiance des plus conviviales et chaleureuses.

Nous sommes fiers d'avoir réussi ce défi, non seulement par le nombre de personnes qui étaient présentes, mais aussi par la satisfaction que nous avons pu leur donner grâce à notre volonté et grâce à l'excellent esprit d'équipe entre les bénévoles même dans les moments les plus stressants. C'est cet état d'esprit qui est notre plus belle victoire !



POT D AMITIE LE 3 DECEMBRE

Dimanche 3 Décembre, nous avons conviés Mr le Maire et ses élus, les Présidents d'Associations Estivaloises, nos donateurs, nos membres et nos bénévoles non membres. Malheureusement, peu étaient présents.

Ce pot nous a permis d'exposer nos projets futurs, mais aussi, et surtout, nous a permis de remercier toutes ces personnes sans qui nos manifestations n'auraient pas lieu.

L'équipe a alors offert une boîte de chocolat à chacun, afin de les remercier, encore une fois.

Familles Rurales, Passé Composé, les Anciens d'Estivaux et un chasseur étaient présents et ont reçus leurs gourmandises aussi. Merci à vous !



Je souhaite à présent, à titre personnel, remercier, encore une fois, tous les bénévoles qui œuvrent pour le bon déroulement de chaque manifestation, car cela représente beaucoup de travail. Je suis fier de l'équipe que nous formons et je suis fier de vous compter au sein de notre collectif qui aujourd'hui, évolue par votre dévouement mais aussi par ces amitiés qui se lient de jour en jour grâce à votre volonté de réunir.

Mais aussi et surtout vous, lecteurs, et participants. C'est grâce à vous tous que notre association peut se permettre d'avoir des projets de plus en plus ambitieux pour vous satisfaire au mieux. Merci à vous aussi !

PS : Vous le savez sûrement déjà mais faute de moyens humains disponibles pour le repas de la St Sylvestre, il n'aura pas lieu cette année. Mais nous nous rattrapons car nous ne lâchons rien !

Au nom de toute l'équipe du Comité des Fêtes d'Estivaux, je vous souhaite d'excellentes fêtes, et vous souhaite une excellente année 2018.

Cédric GENESTE
Président



A.C.P.G. C.A.T.M.

Anciens Combattants Prisonniers de Guerre
Anciens Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc

Bientôt 2017 sera fini et nous souhaitons que 2018 soit meilleure pour notre association.

En effet deux de nos adhérents nous ont quittés...

Le 21 mars nous apprenions le décès de Jean-Paul VANDREBECK à son domicile. Il était un de nos sympathisants, un ami, mais aussi le trésorier de notre section depuis le décès de Casimir KASEK.

Le 17 octobre c'était Jeannot CROUZEVIALLE qui nous quittait. Il faisait parti des plus anciens de notre section.

Ces deux décès nous ont beaucoup affectés, mais nous n'oublierons pas les bons moments passés ensemble. À leurs épouses, enfants, petits-enfants et toute leur famille nous présentons nos plus sincères condoléances.

Le 19 mars nous nous retrouvons de moins en moins nombreux au monument aux morts avec les adhérents de la FNACA des trois communes.

Le 8 mai et le 11 novembre, le rassemblement s'effectue devant l'école avec les élèves, leur professeur, les anciens combattants, le conseil municipal et la population.

Après le dépôt des gerbes, les différentes lectures sont faites par une jeune fille de la commune, par le premier adjoint et Monsieur le Maire, suivi de la Marseillaise et d'un lâcher de pigeons par Michel BIALIC.

Comme toujours, un vin d'honneur est offert par la municipalité.



Il est à noter que malgré les années qui nous séparent de cette triste période de notre histoire, nous sommes toujours très nombreux à ces Cérémonies du Souvenir.

Les anciens combattants vous remercient de votre présence, il est important que ces dates du souvenir ne tombent pas dans l'oubli.

Nos malades...

Jocelyne ROQUES a subi une intervention chirurgicale à Limoges.

Claudie CROUZEVALLE, après une très importante opération, son état a nécessité un long séjour en maison de repos.

Odile KASEK qui a également été hospitalisée, après plusieurs jours elle a pu regagner son domicile.

Deux de nos sympathisants Marie-Thérèse VITAUD et Alain CHASTANET ont été opérés de la hanche.

D'autres vont également subir une opération.

À toutes et à tous nous souhaitons rapidement une guérison totale et au plaisir de se retrouver tous ensemble.

Après les décès et nos malades je crois que vous pouvez comprendre qu'il ne nous a pas été possible d'organiser la journée prévue.

Le 3 Juin, nous sommes en Assemblée Générale. Cette année c'est à Lubersac que nous sommes accueillis. Robert VERGNE déclare la séance ouverte, il prononce le discours de bienvenue à toutes et à tous, présente les différentes personnalités et donne la parole aux nombreuses intervenants.

Monsieur DECAIE, Maire, nous présente sa commune et indique tout de plaisir qu'il a à nous recevoir et qu'au terme de cette réunion il offrira l'apéritif.



Monsieur COMBY, Président de la Communauté de Communes de Lubersac, nous fait l'éloge de la salle où il est vrai que nous sommes confortablement installés.

À 11h nous nous rendons au monument aux morts où a lieu un dépôt de gerbes et présentation des porte-drapeaux aux autorités présentes.

Le repas a lieu à la salle polyvalente. Au cours de celui-ci, il a été remis à un de nos adhérents, Pierrot ROQUES, la médaille du Mérite Fédéral. Félicitations à toi et bravo.

Le 14 Janvier, comme toutes les années, notre section s'est retrouvée au foyer autour de la traditionnelle galette des rois. À cette occasion il a été remis aux veuves d'adhérents d'Anciens Combattants un colis, et toutes les épouses de nos adhérents ont reçu une boîte de pâte de fruits. Cette manifestation sera renouvelée en 2018.

L'ensemble des ACPG-CATM et sympathisants vous adressent, pour 2018, les meilleurs vœux de bonne santé et de bonheur.

Bonne fête à toutes et à tous.



Le président.

Jacques Chastanet.



Alliance

ESTIVAUX St PARDoux



Saison 2017 - 2018 Octobre 2017

Voilà une nouvelle saison qui a commencée l'été fini.

Celle-ci ouvre une page neuve de l'histoire de notre club dont la dernière est vite à oublier (descente en départementale 4 et divers problèmes internes dû à l'insouciance de l'esprit collectif).

Bref, la saison passée est derrière nous et grâce à l'arrivée de nouveaux responsables et dirigeants, le nouvel investissement de nos anciens U17 et le retour au charbon de certains indéboulonnables locaux, nous avons pu redémarrer avec une seule équipe mais avec des ambitions nouvelles, avec rigueur et soutien mutuel.

Certes, le départ à l'allumage n'a pas été facile avec l'annulation de la première festivité prévue (le traditionnel Estivat'lon : Pêche Pétaque et Belote), ainsi que 2 défaites notamment en championnat lors de la 1^{ère} journée, championnat dont la nouvelle programmation du district se déroule en 2 phases (play-off et play tout court), puis en coupe Leblanc dont le voyage sur le plateau des Millevaches ne nous a pas été bénéfique.

Mais, la présence à l'entraînement de plus en plus nombreuse, malgré certains retards, a permis au nouveau coach de redresser la barre et de se remettre sur les bons rails : le plaisir et l'envie d'être ensemble et donc de renouer avec la victoire (3 consécutives !).

Ne pas oublier également, grâce à notre cuisinière et la bonne volonté de nos dirigeants, l'organisation de soirées les vendredis soirs dans notre club house situé dans l'ancienne cantine de l'école, permettant de se retrouver et de se souder collectivement dans un autre contexte que le terrain et la compétition, tout aussi important que les discours dans les vestiaires.



Notre prochaine manifestation le 25 novembre 2017 verra le retour de notre traditionnel repas « Mique et petit Salé ». Certes, le record datant d'une dizaine d'années de près de 100 kg ne sera pas battu mais l'organisation et surtout cette année la préparation et le service par nos bénévoles permettra de vous faire apprécier de la plus belle des manières cette soirée.

Nous n'oublions surtout pas tous ceux qui nous ont quittés récemment, des anciens et des beaucoup moins vieux mais qui ont participés à la vie de notre club d'Estivaux, je nommerai Monsieur Crouzevialle, Papy Alex et le Dom's.

Je vous souhaite, au nom de tout le club de l'Alliance Estivaux St Pardoux, une bonne fin d'année à vous et vos proches.

Philippe Besse - Président de l'AESP



Merci à Jacquy Bousquet pour les prises de vues des dimanches

PASSE COMPOSE

C'est par une belle journée du 29 Juillet qu'a eu lieu la « journée détente » de notre amicale.

Elle a commencé par une belle ballade entre copains, à moto, sur les routes de notre belle Corrèze. Ballade très appréciée par tous les pilotes.

À midi, un barbecue attendait les convives avec un petit air d'accordéon, de nos amis de Perpezac Le Noir.

Un après-midi s'est déroulée sous le signe de la pétanque, où régnait fair-play et bonne entente. De nombreux lots ont été distribués.

Le soir, une cuisse de veau à la broche et du pain cuit dans un four à bois ont régalié tout le monde accompagné d'un beau duo de flamenco.

Une belle journée à, peut-être, reprogrammer pour 2018.

Merci à toutes et à tous pour la réussite de cette animation.

Le bureau et tous les adhérents de notre amicale vous souhaitent une très belle année 2018.





F.N.A.C.A.

des 3
communes

FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE, MAROC, TUNISIE

La fédération nationale des anciens combattants en Algérie-Maroc-Tunisie a su depuis 1958, défendre les intérêts de ses adhérents. Des actions ont abouti, d'autres à restant à mener.

La FNACA, continue aujourd'hui à essayer d'obtenir la reconnaissance des services rendus. C'est une association totalement indépendante des sensibilités politiques, religieuses, philosophiques. Elle a pour but d'entretenir, de renforcer les liens d'amitié, de camaraderie et de solidarité entre les anciens mobilisés en A.F.N. Le devoir de mémoire a la date anniversaire du cessez le feu du 19 Mars 1962.

Par la volonté du parlement (Assemblée nationale et Sénat) le Président de la République a promulgué la loi N° 2012 1361 du 6 Décembre 2012, qui fait du 19 Mars de chaque année, une des onze journées nationales du Souvenir. Si pendant un demi-siècle, nous avons été les maîtres d'œuvre des cérémonies du 19 Mars, cette journée de commémoration est désormais sous l'autorité des pouvoirs publics. C'est-à-dire les Préfets. Le protocole est maintenant fixé par les Préfets qui sont tenus par la loi de présider une cérémonie au chef lieu de chaque département, pour nous, Tulle.

Les autorités militaires doivent apporter leurs concours de cette journée du souvenir et du recueillement, tandis que les Maires, doivent pavoiser les édifices publics et lire le document de l'autorité lors de la cérémonie dans leur commune.

Divers

Le journal de l'ancien d'Algérie adressé aux membres de la fédération.

Un club de vacances loisir. Deux centres familiaux de vacances etc....

Activités 2017

- Janvier Assemblée Générale
- 19 Mars
- 08 Mai
- 11 Novembre

Bureau du Comité

Georges BOMBILLON	-	Président
Jean-Pierre BERTHOUMEYRIE & Jean-Pierre FREYSSINET	-	Adjoints
Albert MANTHE	-	Trésorier
Paul NOGUES & Michel VAYNE	-	Porte Drapeau

Nombre d'adhérents : 23

Je souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et présente mes meilleurs vœux, les plus sincères, pour une année heureuse et prospère et renouvelle mes amitiés à toutes et à tous.

Le président,
Georges BOMBILLON

CERCLE HIPPIQUE D ESTIVAUX

Belle participation pour la 4^{ème} étape du grand régional d'endurance Nouvelle aquitaine

Organisé en partenariat avec Limousin Endurance Équestre et la Fédération Française d'Équitation, la 4^{ème} étape du Grand Régional d'endurance Nouvelle Aquitaine a eu lieu le dimanche 23 juillet à Estivaux, une cinquantaine de cavaliers se sont retrouvés pour concourir ensemble dans les différentes catégories sur 20, 30, 40, 60, 80 km.

Les différentes distances sont la succession de plusieurs boucles faisant entre 20 et 30 km chacune. Ce parcours chronométré doit être réalisé entre 12 et 15 km heure tout en conservant une monture en parfait état de santé.

Des contrôles vétérinaires obligatoires sont effectués de façon régulière tout au long du parcours pour garantir la bonne santé du cheval.

En cas de doute (épuisement, boiterie, déshydratation...) le cheval est éliminé, avant, pendant, ou à la fin du parcours.

Course technique (dénivelé et cailloux) très bien gérée par l'ensemble des cavaliers avec seulement deux éliminés.

Je remercie la municipalité, les propriétaires de terrains ainsi que les bénévoles et je vous donne rendez-vous l'été prochain pour une nouvelle manifestation équestre.





L'Entente moto sportive d'Estivaux a vécu une année 2017 pleine d'action et a pu réaliser de nombreuses activités sportives et amicales.

En particulier, l'EMSE a pu mener une action exceptionnelle : la participation à l'organisation des ISDE 2017 (International six days of enduro) se déroulant sur Brive et son bassin. Événement motocycliste international de grande ampleur, puisqu'il s'agit ni plus ni moins que d'un championnat mondial d'enduro, le club s'est montré à la hauteur tout au long de la préparation, du déroulement puis pour le démontage de cette fête de la moto tout-terrain. Défrichage, débroussaillage et entretien des chemins prévus pour être empruntés par près de 800 pilotes de toutes nations, surveillance et soutien aux concurrents et au public lors des épreuves, puis dé-balisage et remise en état des voies de circulation concernées ont bien occupé des volontaires particulièrement motivés pour la réussite de cet événement.



Il convient de noter par la même occasion l'engagement sans failles de certains habitants de la commune, dont les nombreux propriétaires qui ont autorisé l'épreuve à traverser leurs propriétés, permettant ainsi une grande diversité de parcours et de difficultés sportives.

Une note humoristique avait été mise en place au centre bourg, remarquée par les concurrents qui ont souvent adressé un signe amical à leur passage. Car en effet, il a toujours régné une excellente ambiance tant avec les concurrents, qu'avec les spectateurs regroupés en nombre par endroit.

Mais cet événement majeur, qui montre la capacité de notre club à accueillir de grands projets, n'a pas été le seul de l'année, loin s'en faut !

En effet, comme tous les ans depuis quelques années au mois de mai, une randonnée itinérante a été organisée lors du pont de l'ascension avec une quinzaine de volontaires pour dormir sous la tente. Préparée de main de maître par Philippe notre guide du moment et suivie tout du long par Xavier et le fourgon logistique, elle a mené les chanceux enduristes, en quad ou à moto, à travers de magnifiques chemins ruraux sillonnant la Corrèze, le Lot et la Dordogne : vallées enchantées, forêts superbes, châteaux médiévaux et autres curiosités méritaient bien de transpirer un peu sous une canicule étonnante pour la saison. Bien entendu, le club n'oublia jamais un critère majeur : la convivialité. Ainsi les haltes pour s'hydrater et les veillées au bivouac ont elles représenté de forts moments d'amitié et de bonne humeur, indispensables dans ce genre d'activités.



NUMEROS A RETENIR

MAIRIE: 05 55 73 73 07

FAX MAIRIE : 05 55 98 98 33

MAIL MAIRIE : estivaux@mairie19.fr

STADE MUNICIPAL : 05 55 98 47 77

SALLE POLYVALENTE : 05 55 98 45 37

ECOLE ESTIVAUX : 05 55 98 48 47

ECOLE PERPEZAC LE NOIR : 05 55 98 48 79

GENDARMERIE DE VIGEOIS : 17 ou 05 55 98 91 34



ALLO SERVICE PUBLIC DEMARCHES ADMINISTRATIVES : 3939

DESTRUCTION DE NIDS DE GUEPE ET FRELONS : 06 89 88 38 12

ENEDIS (dépannage 24 h /24 h) : 0810 333 019

ORANGE (dépannage résidentiel) : 3900

SYNDICAT DES EAUX DE PERPEZAC LE NOIR

05 55 84 55 99 ou 06 07 90 97 75 (dépannage)

FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ELECTRIFICATION : 05 55 20 89 51

CENTRE DE LOISIRS DE SAINT BONNET L'ENFANTIER : 06 17 69 29 35

Meublé de tourisme :

Anne-Marie BUGEAT

05 55 73 77 55

Infirmière libérale :

Céline BERTHOUMEYRIE

05 55 98 47 68

Cours de violon:

Simon BERTHIER

06 09 49 50 76

Assistante Maternelle :

Séverine LACOMBE

05 55 98 71 76

Correspondant local de La Montagne et de La Vie Corrézienne :

Jacques BOUSQUET

Correspondante l'écho du Centre :

Jeannine CHASTANET

Nous les remercions pour tous les articles de presse très attendus et appréciés de nos lecteurs

NOS PROFESSIONNELS ESTIVALOIS

(*suite*)





FOREVER

Vivons bio vivons beau

Manon MASDUPUY

- Complément alimentaire
- Produits de la ruche
- soin du corps, de la peau et du visage
- produits de beauté et parfums

Tel : 06 30 26 64 13

e-mail : manon.masdupuy@gmail.com

adresse : le bourg 19410 Estivaux



Camping Caravaning Le Bois Coutal



Guy et Patrice VEYSSEIX
19410 VIGEOIS

05.55.73.71.93

05.55.73.27.66

06.89.65.38.02

contact@camping-boiscoutal.com
www.camping-boiscoutal.com



MARAICHER BIO

Sylvain MOSER

Cessac

19410 ESTIVAUX

Tél : 05 55 98 44 68



*Boulangerie
Pâtisserie
Crouzevialle*

Les Quatre Chemins - 10 Avenue Edmond Michelet - 19130 SAINT AULAIRE

05 55 25 01 16

E-mail : sarl.crouzevialle@orange.fr



MASDUPUY METALLERIE SERVICE

métallerie - serrurerie - tout travaux de bricolage

FRÉDÉRIC MASDUPUY

Artisan métallier serrurier chaudronnier

Tel : 06 40 09 24 52

masdupuymetallerieservice@gmail.com

Le bourg
19410 ESTIVAUX

SECURITEST
CONTRÔLE TECHNIQUE

Un contrôle de pros, le conseil en plus

SARL C.T.S.R.

**LAFONSALADE
19270 SADROC**

Tél : 05 55 74 09 53

www.controle-technique-sadroc.securitest.fr

Romain SEMBLAT

Responsable de centre

Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest, membre du groupe SGS

Ménisserie Aluminium

Portes - Portails - Volets roulants

Électricité générale

Dépannages tous types d'automatismes

*Le Vergès - La Boulle
19270 USSAC*

Téléphone : 05.55.88.38.61

Télécopie : 05.55.88.38.61

Ménisserie Alu : 06.26.55.13.77

Électricité : 06.09.33.57.20





Elagage / Abattages délicats
Soins aux arbres / Rognage de souches
Sculpture



LACOMBE TERRASSEMENT

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

- TERRASSEMENT
- DEFRICHAGE
- DRAINAGE
- ASSAINISSEMENT
- V.R.D
- MATERIAUX



succession
de
Jean-pierre CAUDEFFROY

0555987176

0610917558

Pouch 19410 ESTIVAUX

TAXI



GUILLON

Commune de stationnement : TULLE

Le Bourg - 19410 ESTIVAUX

06.33.95.68.73

09.75.82.18.91

Fax 05.55.98.90.29

E-mail : jean-marc.guillon2@orange.fr

SIRET 409 041 585 0014 - APE 4941B

Impr. TATTOURAS - Ussel

LE CABRI DES VERGNES
Sophie BIALIC
**FROMAGE
DE CHÈVRE FERMIER**
VENTE à la FERME
ou LIVRAISON selon quantité
Les Vergnes - 19410 ESTIVAUX
TÉL. 05.55.98.48.65

MENUISERIE - EBENISTERIE
AGENCEMENTS

M. PEPY Patrick

La croix des chariots
19 410 ESTIVAUX

Tél./fax 05 55 98 46 61 / port. 06 85 93 08 58

rôtisserie Aubry

06.37.03.57.72

05.55.98.26.30

Chambres d'hôtes
"LOU CANTOU"

Laurent BERTHOUMEYRIE - Les Réjaudoux
05 55 98 47 68 - 06 07 40 07 61

Les puzzles d'Alain
le bourg

19410 Estivaux

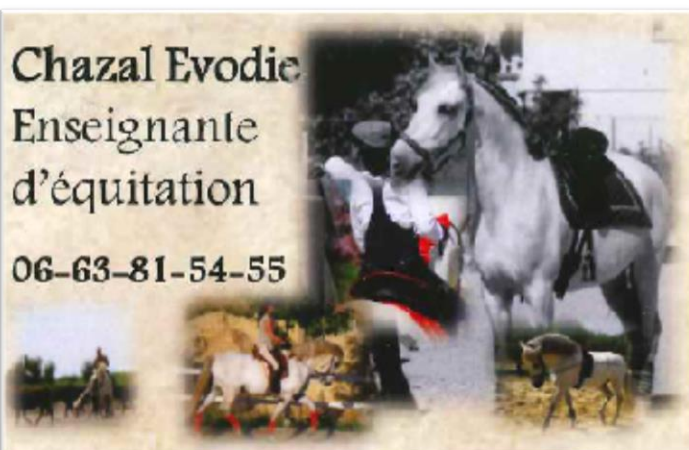
Tel : 05.87.52.19.31

Contact: alain.renaux55@sfr.fr

Site : renaux-photos-puzzles.fr

Chazal Evodie
Enseignante
d'équitation

06-63-81-54-55



2018



06

JUIN

05

MAI

04

AVRIL

03

MARS

02

FEVRIER

01

JANVIER

L 01	JOUR DE L'AN	L 01	PAQUES	V 01	F. des Pentz
M 02		M 02	FÊTE DU TRAVAIL	S 02	
M 03	Chercheur	J 03		D 03	F. des Pentz
J 04		V 04		L 04	
V 05		S 05		M 05	
S 06		D 06		M 06	
D 07		L 07		J 07	
L 08		M 08	VICTOIRE 1945	V 08	
M 09		M 09		S 09	Repas
M 10		J 10	ASCENSION	D 10	
J 11		V 11		L 11	
V 12		S 12		M 12	
S 13		D 13		M 13	
D 14	St Valentin	L 14		J 14	
L 15		M 15		V 15	
M 16		M 16		S 16	
M 17		J 17		D 17	F. des Pentz
J 18		V 18		L 18	
V 19		S 19		M 19	
S 20		D 20	PENTECÔTE	M 20	
D 21		L 21	L DE PENTECÔTE	J 21	Ere / F de la Musique
L 22		M 22		V 22	Fêtes Ecoles
M 23		M 23		S 23	
M 24		J 24		D 24	
J 25		V 25		L 25	
V 26		S 26		M 26	
S 27		D 27	F. des Mères	M 27	
D 28		L 28		J 28	
L 29		M 29		V 29	
M 30		M 30		S 30	
M 31		J 31			

Samedi 03 Février
Football St Pardoux / Estivaux

Samedi 03 Mars
Amicale des Anciens d'Estivaux

Samedi 10 Mars
Loto des écoles

Lundi 02 Avril
Football St Pardoux / Estivaux

Samedi 12 Mai
Société de chasse

Samedi 02 Juin
Comité des Fêtes

Samedi 09 Juin
Anciens Combattants

Des erreurs peuvent être commises ainsi que des oublis, merci de nous les signaler